Un nouveau plan national dâ€™actions pour la sauvegarde des milieux humides

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
June 2014

Le 15 juin 2014, SÃ©golÃ¨ne Royal, ministre de l'Ã‰cologie, du DÃ©veloppement durable et de l'Ã‰nergie, en visite dans le marais poitevin, a lancÃ© le 3Ã¨meÂ plan national d'actions pour la sauvegarde des milieux humides.

Ce nouveau plan quinquennal (2014-2018) poursuit quatre objectifs qui s'articulent autour d'une cinquantaine d'actions : 1. Renforcer la prise en compte des milieux humides dans l'amÃ©nagement urbain, dans la prÃ©vention des inondations et dans la lutte contre le changement climatique ; 2. Mettre en place une vÃ©ritable stratÃ©gie de prÃ©servation et de reconquÃªte de leurs fonctions que ce soit en mÃ©tropole ou en Outremer en associant l'ensemble des acteurs mobilisÃ©s ; 3. DÃ©velopper une carte de rÃ©fÃ©rence Ã l'Ã©chelle nationale pour disposer rapidement d'une vision globale de la situation de ces milieux ; 4. DÃ©velopper la connaissance et de la formation Ã la gestion de ces milieux.

Alors qu'entre 50 et 66 % des milieux humides ont un usage agricole (principalement en tant que prairies), la valeur de l'ensemble des services rendus par les milieux humides s'Ã©tablit dans une fourchette de 1 200 Ã 6 700 euros par hectare selon les contextes et les types de milieux humides (vallÃ©e, marais etc.). 50 % des oiseaux et 30 % des espÃ¨ces vÃ©gÃ©tales remarquables et menacÃ©es dÃ©pendent des milieux humides cependant que 38 % des milieux humides sont affectÃ©s par l'eutrophisation et 31 % par les produits phytosanitaires.

Plan national d'action en faveur des milieux humides 2014-2018